



Podcasts : Plan d'Epargne en Actions

 26/04/2024

Le Plan d'épargne en actions (PEA) est un produit d'épargne permettant d'acquérir et de gérer un portefeuille d'actions d'entreprises européennes tout en bénéficiant d'avantages fiscaux (après 5 ans). Le PEA ne peut recevoir que des unités de compte (pas de fonds euros).

Il existe 2 types de PEA : le PEA classique (bancaire ou assurance) et le PEA-PME (titres des petites et moyennes entreprises).

Le PEA est un placement avec un horizon d'investissement optimal à moyen, voire long terme, c'est-à-dire 5 à 10 ans. C'est de ce fait un produit à envisager pour la préparation de sa retraite pour se constituer un complément de revenus.

Podcast : Comment bien préparer sa retraite avec le PEA ?

Le PEA, ou plan d'épargne en actions, est un produit d'épargne permettant d'acquérir et de gérer un portefeuille d'actions d'entreprises européennes tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Alors, pourquoi le PEA peut-il être un atout dans la préparation de votre retraite ? Quelle complémentarité avec l'assurance vie ou le PER (Plan Epargne Retraite) ? Quels éléments faut-il avoir en tête avant de souscrire un PEA ? Lumières sur ces questions avec Marie-Anne Couvreur, chargée d'appui commercial et formation chez BNP Paribas Cardif.



Cliquez sur la retranscription du podcast pour en savoir plus sur [la préparation de la retraite](#).

Podcast : Tout savoir sur le PEA

Dans cet épisode, Marie-Anne Couvreur, chargée d'appui commercial et formation chez BNP Paribas Cardif, fait toute la lumière sur le PEA et nous explique tout ce qu'il faut savoir sur ce Plan d'Epargne en Actions.



Cliquez sur la retranscription du podcast pour en savoir plus sur [le PEA](#).